

Envoyé en préfecture le 01/02/2016

Reçu en préfecture le 01/02/2016

Affiché le

SLO

ID : 038-253804710-20160127-16_02-DE



N° 16.02 AUDIT ORGANISATIONNEL CREATIONS DE POSTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 15 janvier 2016, s'est réuni en session ordinaire à TORCHEFELON, le 27 janvier de l'an deux mille seize sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : Titulaires : 103 / Présents : 56 / Votants : 67

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (23)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (9)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (10)

11 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. Jean-Marie BOSCH, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Conformément à nos engagements pris devant notre assemblée, une mission d'audit organisationnel des services, confiée au cabinet MAGELLIS CONSULTANT, s'est déroulée de septembre à décembre 2015 au sein de la collectivité.

Cette mission a été organisée, conformément au cahier des charges en deux phases :

- Une phase diagnostic
- Une phase préconisations

L'objet de la présente délibération consiste à prendre les décisions nécessaires pour la mise en œuvre des préconisations du rapport final de cet audit.

Ces préconisations portent sur des redéfinitions de poste et fonctions, des repositionnements de certains agents et services dans l'organigramme, et des créations de postes pour répondre aux enjeux de rationalisation financière à terme.

La mise en œuvre opérationnelle devra être démarrée dès à présent, mais sera échelonnée sur plusieurs mois pour prendre en compte les enjeux humains, et financiers. Elle fera l'objet d'un accompagnement par le cabinet MAGELLIS, sur certains aspects, conformément au marché passé avec le consultant.

① - PHASE DIAGNOSTIC

La phase diagnostic a été conduite dans une démarche participative avec les élus et la totalité de l'encadrement par des interviews, ainsi qu'avec les agents par le biais d'ateliers par secteur d'activités.

Cette phase a mis en évidence 19 chantiers structurants sur lesquels il convient de conduire des réflexions, puis des actions.

Ces chantiers sont d'ordre stratégique, d'organisation et de fonctionnement.

* Chantiers stratégiques

- Harmoniser le cadre des prestations de collecte du SMND
- Formaliser le projet de développement des filières de valorisation
- Formaliser le projet de service des déchèteries, (organisation, tarification, gestion RH, ...)
- Définir les périmètres de responsabilité entre les techniciens et les agents de maîtrise
- Structurer la politique RH, (absentéisme, mobilité, formation, ...)
- Traiter les gisements de productivité (facturation déchèteries, gestion bacs,...)

* Chantiers d'organisation

- Organiser un repositionnement sur le terrain des agents de maîtrise
- Structurer le traitement et le suivi des informations de collecte et plus largement le traitement des appels entrants
- Rattachement et pérennisation des ressources du service contenants
- Rattachement du service atelier-maintenance
- Définir une fonction de traitement administratif / exploitation
- Développer les polyvalences et les compléments d'activités
- Mettre en cohérence les temps de travail chauffeurs / agents de déchèteries

- Reconfigurer les fonctions RH-Finances - Administration générale - accueil effectifs à voir)
- Structuration du dialogue budgétaire
- Mise en convergence des temps de travail et des régimes indemnitaires
- Formalisation et harmonisation des référentiels de fonctionnement (plans de tournée, charte déchèteries, ...)

* Chantier fonctionnement - moyens

- Traitement des non-conformités (points noirs de collecte, astreinte, temps de conduite, vacances, ...)

A l'issue de cette phase, un travail a été effectué par les élus et l'équipe de direction pour aboutir à des préconisations autour de 6 thèmes, conduisant à définir un organigramme cible à mettre en œuvre dans les prochains mois.

② - PHASE PRECONISATIONS

* Thème 1 : Fonctions d'encadrement du service exploitation

- Des fonctions de techniciens d'exploitation intégrant un double niveau de responsabilités (fonction thématique OM ou déchèterie / Fonction managériale géographique Heyrieux ou Bourgoin-Jallieu) ⇒ **requalification postes**
- Un poste de technicien dédié au pilotage CS/Contenants ⇒ **requalification poste**
- Une présence de terrain managériale des agents de maîtrise renforcée sur l'amplitude horaire des activités (4h - 19h30) ⇒ **Création de 2 postes AM**

* Thème 2 : Reconfiguration du service contenants

- Un périmètre d'activités élargi, intégrant la collecte sélective et la gestion des contenants (bacs, colonnes, composteurs).
- Un rattachement hiérarchique à un technicien ⇒ **requalification poste**
- Mise en œuvre de trois unités opérationnelles favorisant une structuration cohérente des polyvalences fonctionnelles ⇒ **création 1 poste AT + maintien des 2 postes CEA**

* Thème 3 : Reconfiguration atelier / maintenance

- Rattachement du service au responsable des services de collecte
- Reconfiguration des fonctions d'encadrement (technicien / chefs d'équipe)
- Sortir du mode palliatif sur la gestion des bacs et de la plateforme de verre
- Renforcement des permanences ateliers pour améliorer les réponses aux problématiques

* Thème 4 : Reconfiguration des fonctions supports

- Mise en œuvre d'un niveau de délégation correspondant à la déconcentration budgétaire
- Transférer la fonction accueil au périmètre de l'exploitation
- Mettre en œuvre une fonction RH spécialisée ⇒ **création 1 poste adjoint adm.**

* Thème 5 : Structuration fonction secrétariat exploitation et informations entrantes

- Création d'un véritable secrétariat d'exploitation ⇒ **création 1 poste adjoint adm.**
- Reconfiguration de la fonction accueil
- Définition des modalités de traitement des flux entrants en 2 niveaux de réponses

* Thème 6 : Traitement des situations de non conformité

- Renforcement de la fonction RH
- Mise en conformité locaux déchèteries
- Traitement des points noirs de collecte
- Formalisation des astreintes
- Sécurisation des déchèteries
- Mise en œuvre plan de prévention de réduction des déchets et réglementation ICPE

En conclusion :

Pour parvenir à l'organisation cible définie par l'audit, il convient d'acter par notre comité syndical les créations de postes suivantes :

- 2 postes d'agent de maîtrise (services exploitation)
- 1 poste d'adjoint technique (service CSC / Contenants)
- 1 poste d'adjoint administratif (service RH)
- 1 poste d'adjoint administratif (service exploitation)

Comme indiqué précédemment, ces dispositions seront mises en œuvre progressivement dans les prochains mois. L'objectif restant à terme de rechercher des économies pour de meilleures performances et une meilleure organisation du service, mais également de pouvoir rechercher des recettes nouvelles par une optimisation de certaines fonctions au sein de l'exploitation.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité (66 voix pour - 1 abstention)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 27 janvier 2016

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

